

11/04/2008 sur les policiers référents

Rapport N° 08.119 - Policiers Référents - Généralisation du dispositif visant à renforcer la sécurité au sein des collèges des Hauts de Seine

Intervention de Patrick ALEXANIAN

Monsieur le Président,

Cher-e-s Collègues,

Avec ce rapport, vous nous proposez une généralisation du dispositif de policiers référents dans tous les collèges des Hauts de Seine. Vous la justifiez par " le succès rencontré dans les collèges où il y a eu expérimentation.

Mais pour réellement apprécier ce dispositif mis en place depuis 2006 puis étendue en janvier 2007, nous aurions aimé disposer d'une évaluation quantitative et qualitative.

Vous conviendrez avec moi que pour se lancer dans des choix budgétaires importants l'institution que nous sommes a besoin de plus de précisions que les " c'est bien " ou les " ça marche " ou les " c'est super ".

La mise en place du dispositif dans les collèges devait se faire après consultation des conseils d'administration et avis positifs sans obligation de mise en place de ce dispositif.

Où en est-on ?

Pour 2007, les crédits pour l'extension de ce dispositif étaient estimés à 60 000 euros.

Quelle a été l'utilisation de cette somme ?

Je crois que notre Assemblée aurait donc du avoir avant la généralisation de ce dispositif un bilan après deux ans de fonctionnement expérimental dans plusieurs

collèges et communes.

Enfin, je ne résiste au plaisir à mettre en parallèle cette annonce d'installer un policier dans tous les collèges avec celle du gouvernement qui prévoit la suppression de près de

12 000 postes dans l'Education Nationale.

Pour l'Académie de Versailles, cela signifie, Madame Balkany l'a évoqué lors de la dernière séance, une suppression équivalente à 276 postes à temps plein d'enseignants.

Ces choix cumulés de la majorité départementale de droite et du gouvernement sont révélateurs.

Nous voterons contre ce rapport car ce dont les collèges ont avant tout besoin de moyens supplémentaires et de personnels formés et compétents pour répondre au besoin de prévention et de suivi des élèves les plus en difficultés.